

Réunion du Comité de Suivi de la Licence et de la Licence Professionnelle (CSL) 29 Janvier 2015

La réunion se tient en l'absence de la Présidente.

Points d'information :

Evaluation des licences professionnelles et la disparition de la commission nationale d'expertise des licences professionnelles : pas de réponse précise à ce jour ; la question est remontée au ministère ; la DGESIP indique juste qu'il faut conjuguer cette inquiétude et les nouveaux principes d'accréditation. Ce n'est pas simple et se fera dans le cadre élargi de discussion entre le monde de l'enseignement supérieur et les milieux socio-économiques.

Référentiels compétences de licence : les premiers envois sont effectués dans les établissements (chefs d'établissements) ; le site web dépersonnalisé est mis en place. Un envoi par mail à différents réseaux (type VP CF-CVU) est en cours. Une version papier est distribuée aux membres du comité.

Ordre du jour :

Point 1 : PV du 27/11/14

Adopté

Point 2 : nomenclature Licences professionnelles

Le retour des lettres aux présidents de COMUE a permis de recenser les demandes à l'échelle des sites ; environ 30 demandes remontées. Ces demandes ont été examinées par un groupe de travail = représentants de la CPU, DUP, MEDEF, conseillers scientifiques, DGESIP, ...

Décisions = une création (métiers de l'information : veille et gestion des ressources documentaires) ; certains intitulés sont à modifier / fusionner d'intitulés. Cf. bilan du groupe de travail joint en annexe.

Cette liste actualisée sera présentée au CNESER de Février ; publication prévue suite à ce CNESER.

Le souhait unanime de ne pas bouleverser la nomenclature de Juillet 2014 est respecté. On pourra aller plus loin ultérieurement quand un nombre conséquent d'établissements se seront confrontés aux nouvelles nomenclatures.

Point 3 : présentation de la Mission Pédagogie pour l'Enseignement Supérieur. (MiPES) – C. Bertrand. Cf. document fourni en annexe.

La MiPES a élaboré un rapport sur l'évolution des pratiques pédagogiques dans l'enseignement supérieur (commandé par la DGESIP).

Questions qui se posent en général :

- Evolution des publics : ouverture à de nouveaux publics et FTLV.
- Exigences de réussite : vers quelle réussite ?
(obtention rapide du diplôme vs. accès à des filières d'excellence)
- Attractivité des établissements -> aspect lié à l'autonomie.

Constat =

- décalage de l'évolution des publics et des missions par rapport la réalité de terrain
=> idée de rénovation à conduire.
- améliorer les apprentissages : favoriser les nouvelles pratiques
=> rendre les étudiants acteurs de leur formation.

Le périmètre de la « Pédagogie » =

- organisation des parcours de formation
- pratique des acteurs = enseignants + étudiants
- environnement et contexte.

Rejoint le terrain de la didactique des disciplines = mieux transmettre les savoirs.
Objectif = améliorer la qualité de la formation ; indicateur = réussite des étudiants.

Actions de soutien à la transformation pédagogique =

Conjuguer et articuler :

- > le niveau national (cadrage)
- > le niveau local (initiatives des équipes pédagogiques)

L'action du Ministère =

- > pas nécessairement agir sur les pratiques locales de l'enseignant
- > définir des orientations générales au niveau politique
- > soutenir les réseaux d'acteurs
- > faire sauter les obstacles réglementaires
(service des enseignants, augmenter la reconnaissance).

Une mission spécifique est mise en place à la DGESIP = MiPES.

Des formations centrées sur l'étudiant :

- Priorité du -3/+3
 - Approche par compétences
 - FTLV : reconnaissance des acquis, pédagogie de l'alternance
 - Méthodes actives :
 - > renoncer au schéma traditionnel CM/TD/TP
 - > démarche projet ; lien avec le numérique.
- => réorganiser les espaces et les structures : utilité de l'amphithéâtre ?
=> impact sur les plans immobilier des établissements.

- Accompagnement des étudiants :
place des étudiants dans les conseils (perfectionnement)
liens avec les équipes pédagogiques.
- Evaluation des apprentissages :
contrôle continu vs. contrôle terminal ?
-> l'approche par compétences est difficile à évaluer
évaluations des enseignements par les étudiants
-> sont elles utiles ? comment en faire un outil efficace ?
- Equipes pédagogiques : en finir avec l'isolement -> travail en équipe
une compétence est commune à plusieurs UEs
=> provoquer des interactions au sein des équipes pédagogiques.

Feuille de route : axes d'action

1- autonomie pédagogique assumée des établissements -> cadre de l'accréditation

Demander aux établissements de définir une stratégie de formation = non seulement l'offre (maquettes) mais aussi les publics visés et les conditions de mise en œuvre (budget).

Les points pertinents sont :

- la stratégie de formation
- la qualité de formation
- l'implication et l'accompagnement des étudiants
- l'appui et le soutien aux équipes pédagogiques
- l'innovation pédagogique
- la place du numérique

L'accréditation est mise en œuvre dès la vague E ; un tour de France de l'accréditation est prévu ; ce sera un critère dans les dotations emploi.

2- Dimension RH = reconnaître et valoriser l'activité d'enseignement

Condition sine qua non de l'efficacité de l'évolution.

- Reconnaître l'activité des enseignants-chercheurs dans sa diversité : problème compliqué car dimension réglementaire.

Actuellement :

Les personnels sont chercheurs, enseignants et parfois administratifs.
Formation et évaluation à et par la recherche.
Rien pour le côté enseignement

Constat :

Les activités d'enseignement évoluent : les enseignements de L1 ne sont plus nourris par les activités de recherche ; il ne s'agit pas seulement de transmettre su savoir.

Problème de la quantification des services des enseignants-chercheurs ; la reconnaissance par le CM/TD/TP ne favorise pas les pédagogies inversées et les démarches de projet. Les modules d'enseignement sont mesurés en ECTS, reportés au travail étudiant ; cela pourrait servir à mesurer l'activité des enseignants également. Le référentiel d'activité pourrait servir à cela ?

Vers des équipes pédagogiques pluri-métiers ? Intervenants extérieurs (professionnels) pourraient interagir plus fortement avec les enseignants ?

- valoriser l'activité d'enseignement

Des initiatives locales existent : certains établissements prennent en compte les activités pédagogiques pour les procédures d'avancement au niveau local.

Il faut valoriser ce qui existe pour aider d'autres établissements à s'en inspirer ; par le biais de prix d'excellence autour de la qualité pédagogique ?

- réflexion sur le rôle et la place des PRAG

Reconnaissance de ce type de personnels ? définir un profil d'agrégé pour enseigner dans le supérieur ?

3- formation /accompagnement des enseignants = en faire une priorité

- la formation des enseignants du supérieur = une exigence et un droit ; un état des lieux est en cours dans les écoles doctorales et auprès des enseignants en exercice.

- des centres pour le développement et l'innovation pédagogiques sur les sites

Forcer les interactions en dépassant les logiques de territoires (services TICE, service formation des établissements, ESPE, etc n'interagissent pas forcément). Les ESPE vont contribuer à la formation des enseignants du supérieur, mais ne peuvent en avoir le monopôle, ni être les seuls à y participer.

Pérenniser ces missions d'accompagnement des enseignants : les services d'appui mis en place doivent résister aux *alea* des élections des présidents d'université.

4- Innovation pédagogique et recherche

- soutenir l'innovation :

Beaucoup de choses existent dans les établissements ; initiatives isolées et non reconnues => les innovateurs s'épuisent ; pas d'effet systématique.

- les IDEFI au service de la transformation pédagogique

projets = incubateurs de nouvelles méthodes d'enseignement ; il faut faire en sorte que les retours de ces expériences profitent au système au niveau national => suivi pédagogique par la MiPES.

- Renforcer le lien formation – recherche en pédagogie

Savoir comment les étudiants d'aujourd'hui apprennent ; comment fait-on pour enseigner à ce public : la recherche en éducation devrait donner ces éléments. La recherche en éducation existe, mais n'est pas assez visible.

5- Le numérique au cœur de la transformation pédagogique

Outils à prendre en compte, mais ne doit pas réduire l'importance de tout le reste.

Commentaires et débats :

FO = point sur les 192 h eq TD : beaucoup de collègues tiennent à cela ; si la pédagogie modifie la charge de travail, cela va poser des problèmes. Hors de question de casser les statuts pour mettre en œuvre une pédagogie innovante.

Les enseignants connaissent leurs publics.

La formation des enseignants se fait avec les pairs et dans un cadre disciplinaire ; c'est important.

SNESUP = accueil mitigé au CNESER pour ce rapport ; contingent de postes pour l'innovation pédagogique mais les gens ne sont pas formés ? Les primes ne correspondent pas aux attentes des enseignants-chercheurs.

Accueil des nouveaux publics : comment fait-on pour soutenir les collègues qui font face à des nouveaux étudiants de L1 ? Perte de la notion du service public par manque de soutien. Il faut que le CNU valorise le travail des enseignants-chercheurs.

CFDT = question du statut des enseignants-chercheurs -> souhait de faire reconnaître les responsabilités administratives.

Sup'R =

question des moyens -> la disparité des publics de L1 est bien connue, mais sur le terrain le travail en petits groupes pour tenir compte des disparités de profils des étudiants se heurte à des contraintes budgétaires.

question de la reconnaissance du travail des équipes pédagogiques -> est il question de revenir sur le service de 192h ? peut-on valoriser autrement l'investissement dans la mise en place de nouvelles pratiques pédagogiques (idée de congés thématiques d'enseignement pour mettre en place de nouveaux modules d'enseignements) ?

Réponse = les évolutions ne se feront pas contre les personnels ; il n'est pas question de revenir sur les 192h eq TD.

Les innovations pédagogiques ne sont pas reconnues à ce jour, c'est également un problème important. Les choses ne se feront qu'avec l'accord des enseignants. Il est bien entendu que la culture des enseignants-chercheurs est disciplinaire. Il faut reconnaître qu'il n'y a pas de formation pédagogique pour les enseignants-chercheurs ; il faut professionnaliser cet aspect du métier.

Etudiants : on n'évalue pas forcément une compétence comme une connaissance ; un bon cours en amphitheâtre doit laisser une place au débat, à la prise de recul ; l'évaluation des enseignements par les étudiants doit servir à quelque chose.

Pour la question des enseignants : il faut évaluer l'investissement pédagogique dans le cadre de la carrière ; très peu de sections évaluent la pédagogie.

Par rapport à la qualité de la formation : faut-il forcément réussir une licence en 3 ans ?

Parents premier/second degré = enseigner est un métier qui s'apprend ; la formation par les pairs est une chose qui laisse dubitatif ; que le service d'enseignement ne soient pas reconnus en tant que tel pour la carrière => les parents tombent des nues.

Le premier contact avec les enseignants-chercheurs pour les citoyens se fait par l'enseignement. Ne pas valoriser l'enseignement est incohérent.

CDUS : sur la question des services -> des choses évoluent ; IDEX -> projets pédagogiques sont payés en heures eq TD à mettre dans le service ;

Accompagnement des enseignants : délicat ; qui va former les enseignants ? il faut réfléchir à cette question.

SNESUP = besoin de pérennité dans les formations ; il faut une vision à long terme et une stabilité dans les équipes pédagogiques ; l'atomisation des UE est un problème ; les enseignants ne font plus leur service dans une même formation du L au M et n'ont plus de vision globale.

IUT = importance des équipes pédagogiques pluri-métiers (incluant de BIATTS) ; il faut désindividualiser le travail de l'enseignant ; prise en charge collective => demande des moyens et une organisation ; pas toujours évident dans les universités.

Réponse = il faut du temps aux équipes et au changement ; un cursus de formation est un programme à définir dans sa globalité ; ce programme est porté par une équipe.

Fin des débats.

Prochaine réunion : le Jeudi 26 Mars 2015.

L'ordre du jour concernera les SPRO (services publics régionaux d'orientation) et les conventions EPLE/EPSCP.